

## Lévesque, Claudette

---

**De:** Lucie Chevrier St-Onge [luciechev@jgso.ca]  
**Envoyé:** 13 mars 2014 11:29  
**À:** Greffe  
**Cc:** ministre@mrfn.gouv.qc.ca; guy.leclair-beau@assnat.qc.ca; AnneMinh-Thu.Quach@parl.gc.ca; Info@hc-sc.gc.ca  
**Objet:** objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 et 3 - Demande d'autorisation du projet Lecture à distance - Phases 2 et 3

A qui de droit,

**Depuis l'été 2007, j'ai développé différents symptômes d'électro-sensibilité, grosse tension à la nuque, problèmes de concentration, insomnie, sensations de type électrique dans les muscles..** . J'ai consulté un neurologue de l'Institut Neurologique de Montréal qui m'a suivi en 2008- 2009 et 2010 pour des lésions atypiques trouvées à la matière blanche du cerveau de cause inconnues mais sans diagnostic particulier.

**J'ai découvert en novembre 2013 que ma maison était dotée d'un compteur Itron-Centron C1SR depuis Février 2007**, ce qui correspond à quelques mois avant le début des symptômes qui ont commencé fin mai 2007 ce qui me laisse croire que l'installation du compteur pourrait sans aucun doute avoir été un élément déclencheur. Mon travail est à domicile et j'étais donc constamment à proximité du compteur. Depuis 3 ans, nous avons ajoutés un WIFI et téléphone sans fils que nous avons aussi dû désactiver en janvier 2014. J'ai constaté que ceux-ci me donnait des maux de tête et de la difficulté à me concentrer.

**La plupart des québécois qui ont déjà un compteur émetteur depuis plusieurs années ne sont pas bien renseignés. Ils croient que ça fonctionne comme une télé que tu fais fonctionner avec une manette.. Ils n'ont aucune idée qu'ils émettent des micro-ondes pulsées à toutes les (2 à 30) secondes sans arrêts selon les modèles de compteur. Comment peuvent-ils se plaindre de malaises reliés aux compteurs avec une telle ignorance et surtout avant l'autorisation de la phase 1 aucun avis était donné au client lors du changement de compteur mécanique pour un compteur émetteur?**

Hydro sont venu changer notre compteur pour un modèle non communiquant Itron C1S il y a deux mois environ et depuis je peux constater une amélioration au niveau de ma santé générale. Maintenant, j'aurais beau ne plus avoir de compteur émetteur, je serai soumis au pulsions des compteurs des voisins et partout où j'irai au Québec. Hydro Québec prévoit déployer les compteurs de dernière génération dans ma ville dès l'été 2014. Mon expérience avec le compteur Itron Centron C1SR me laisse méfiante de toutes ces radiofréquences supplémentaires qu'on veut nous imposer.

J'insiste et vous demande de prendre en considération la santé de tous les québécois. Il n'y a pas de fumée sans feu. Que se passera-t-il avec les gens qui ont des symptômes désagréables à de telles expositions au radiofréquences? Ces symptômes empêchent les individus de travailler efficacement. Sans compter tout ce qui touche à notre vie privée et à la sécurité de ce qui est sans fils qui pourrait être mis en doute par des intrusions et le piratage que tout le monde sait possible.

Là, je m'adresse à la personne qui lit ces témoignages. Est-ce que vous-même êtes prêtes à prendre la chance de vous surexposer à ces nouvelles radiofréquences dans votre propre maison? Et si il y avait plusieurs compteurs sur un mur à proximité de vous ou de ceux que vous chérissez tant? Allez-vous fermer les yeux en vous fiant que le tout respecte les normes de Santé Canada qui sont totalement désuètes et parmi les plus élevées au monde ou aux nombreux témoignages de gens comme moi.. Dites-vous que c'est

une infime partie qui ont le courage d'écrire. Il y a de plus en plus d'enfants avec des troubles de concentrations et d'hyperactivité, les nouvelles technologies émettant des radiofréquences y sont probablement pour beaucoup.

Combien de plaintes et combien de malades vous faudra-t-il pour repenser ce projet? LES COMPTEURS SONT TESTÉS SUR DES HUMAINS, MA FOI, SERONT-ILS ENFIN ÉCOUTÉS!!!

Entre temps, tout probable qu'Hydro Québec vont nous charger des frais pour avoir changé le compteur. Je ne suis pas d'accord d'être obligée de payer des frais pour éviter de me faire exposer aux radiofréquences. Je devrais peut-être envoyer une facture pour les soins et traitements que j'ai dû payer depuis 2007 pour garder une qualité de vie.

Je compte sur votre empathie et votre bon jugement afin de prendre une décision éclairée pour faire marche arrière et stopper toute nouvelle installation compteur intelligent. Bon sens, ne prenez pas plusieurs années pour reconnaître qu'il y a un danger comme avec l'Amiante, la thalidomide, la cigarette....Vous pourriez très bien remplacer les compteurs à roulettes par des compteurs non communiquant sans risquer d'affecter la santé de toute une population.

Bien à vous,

Lucie Chevrier St-Onge  
Salaberry-de-Valleyfield